

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit	CITROFLEX* A-2
<u>Synonymes:</u>	ATEC; A-2, Acetyl Triethyl Citrate, Triethyl O-acetylcitrate
<u>Nombre registre du Chemical Abstracts:</u>	77-89-4
<u>Numéro d'enregistrement REACH:</u>	01-2120763425-52-0001

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

produit chimique intermédiaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Vertellus LLC
201 North Illinois Street, Suite 1800
Indianapolis, Indiana 46204 USA
1-336-292-1781

Seul représentant d'enregistrement REACH de l'UE:
Vertellus Specialties UK Ltd.
Seal Sands Road, Seal Sands
Middlesbrough, TS2 1UB
England
REACH@Vertellus.com

e-mail: sds@vertellus.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence	Vertellus: 1-336-292-1781 CHEMTREC (USA): +1-800-424-9300 (collect calls accepted) CHEMTREC (International): +1-703-527-3887 (collect calls accepted) NRCC (China): +86 25 85477110
--------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange (Conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008)

Non classé comme dangereux

2.2. Éléments d'étiquetage

Mot de signal:	Non requis.
Précautions de danger:	Non classé comme dangereux
Prevention Conseils de prudence:	Note : Ces precautionary déclarations ne sont pas prescrits par la directive 1272/2008 comme ce produit n'est pas classé comme dangereux en vertu de cette règlement. Se laver les mains après avoir manipulé avec du savon et d'eau. Porter des gants de protection, des vêtements protecteurs, protection des yeux et protection de la face. Par ingestion, dans les yeux, sur la peau ou inhalé appeler un poison centre ou médecin si vous vous sentez malade. Si inhalés, supprimer victime à l'air et garder au repos dans une position confortable pour respirer. Décoller les vêtements

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

contaminés avant de les réutiliser. A conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

Premières prudence de l'aide: Non requis.

2.3. Autres dangers

Autres risques: Ne s'applique pas

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances or 3.2. Mélanges

Ingrédient	Numéro CAS	Concentration (%)	EINECS / ELINCS	CLP Inventaire / Annexe VI	UE Classification CLP (1272/2008)
Acetyltriethyl citrate	77-89-4	~ 100	201-066-5	Pas répertoriés.	Sans objet

REMARQUE: Voir la section 8 de cette fiche de données de limites d'exposition pour ces ingrédients. Voir la section 15 de cette fiche signalétique pour plus d'informations secret commercial (le cas échéant).

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Contact avec la peau:** Laver abondamment après contact avec la peau. Consulter un médecin, si une irritation se développe ou persiste.
- Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin. Consulter un médecin en cas d'irritation ou d'autres symptômes.
- Inhalation:** Retirer de la zone exposée. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle et appeler un médecin.
- Ingestion:** En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter rapidement un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Aiguë:** Le contact oculaire peut provoquer une légère irritation. Non irritant pour les peaux intact et abrasée.
- Effets retardés:** Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Note au médecin:** Aucune indication particulière. Le traitement doit être basé sur le jugement du médecin en fonction des réactions du patient.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés:** Mousse, Produit chimique sec, Dioxyde de carbone, Pulvérisation d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de combustion dangereux:** Comme avec tous les autres matériaux organiques, la combustion produira du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Potentiel d'explosion de poussières: Non applicable.

Risques d'inflammabilité spéciales: Non applicable

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils de base
Comment lutte contre les incendies: Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue protectrice. Les procédures normales de lutte contre l'incendie peuvent être utilisées.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures d'évacuation: Isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Instructions particulières: Retirer les vêtements contaminés pour empêcher une absorption. Décontaminer personnel affectés en utilisant les procédures de premiers soins à la section 4. Chaussures en cuir qui ont été saturées doivent être jetés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir les rejets dans les sols, les drains, les égouts et les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Isoler la zone dangereuse. Interdire l'accès au personnel non indispensable et non protégé. Éliminer toutes les sources d'ignition. Ventiler la zone de déversement ou de fuite. Porter un équipement de protection pendant le nettoyage. Dans les cas de petits déversements, utiliser un agent absorbant approprié et recueillir le produit pour élimination ultérieure. En cas de larges déversements, il peut s'avérer nécessaire d'ériger une digue pour contenir le déversement. Le matériau peut ensuite être recueilli (ex : aspiration) pour élimination ultérieure. Après collecte du matériau, rincer la zone à l'eau. Éliminer le matériau conformément aux pratiques d'élimination des matériaux potentiellement dangereux standards tel qu'exigé par les lois fédérales, nationales, ou locales en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Reportez-vous à la section 8 pour toute information sur le choix des équipements de protection individuelle. Reportez-vous à la section 13 pour toute information sur le produit déversé, des instructions d'élimination des matières absorbantes et propre.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour risques particuliers: Non applicable

Pratiques de réduction des risques: Porter un équipement de protection approprié lors de l'entretien d'un équipement contaminé. Se laver les mains avant de manger ou de fumer après manipulation de ce matériau.

Matériel de manutention spécial: Non applicable

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions et recommandations stockage: Ce produit doit être stocké à température ambiante dans un endroit sec et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé en dehors des périodes d'utilisation.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dangereuses réactions d'incompatibilité:	Incompatible(s) avec les matériaux d'oxydation
Incompatibilités avec des matériaux de construction:	aucun(e) connu(e)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Si une évaluation de la sécurité chimique a été établi un scénario d'exposition est joint en annexe à la présente fiche de données de sécurité. Reportez-vous à la présente annexe pour les paramètres de contrôle de scénarios d'exposition spécifiques pour les utilisations identifiées dans le paragraphe 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle:	Sans objet
Méthode de surveillance de l'air:	Not required

8.2. Contrôles de l'exposition

Voir aussi l'annexe au présent SDS (le cas échéant) pour les contrôles spécifiques de scénarios d'exposition.

Autres Contrôles techniques:	Toutes les opérations doivent être effectuées dans des conditions bien ventilées. Une ventilation locale devrait être fournie.
Équipement de protection individuelle:	Gloves conforming to at least EN374; long sleeved shirts and trousers without cuffs or impervious clothing (EN 14605); Half mask (EN140) or full face (EN136) respirators with organic vapor/acid gas cartridges and particle filters and chemical goggles (EN166) or face shield.
Respirateur Attention:	Observez les règlements de l'OSHA concernant l'utilisation des respirateurs (29 CFR 1910.134) ou des directives équivalentes. Les respirateurs à purification d'air ne doivent pas être utilisés dans des atmosphères pauvres en oxygène.
Risques thermiques:	Non applicable.
Contrôle de l'exposition de l'environnement:	Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varieront selon les conditions d'exposition potentielles. Sélectionner les contrôles après évaluation des risques des circonstances locales. Si l'utilisation du produit génère des poussières, de fumées, de gaz, de vapeur ou de brouillard, des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir l'exposition des travailleurs à des contaminants atmosphériques au-dessous des limites recommandées ou réglementaires.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence, État et odeur (température ambiante)	Liquide clair, huileux et essentiellement sans odeur.		
Pression de vapeur:	< 1 mm Hg @ 25°C	Taux d'évaporation:	< 1 (acétate de butyle = 1)
Gravité ou densité spécifique:	1.135 @ 25°C	Densité de vapeur (air = 1):	11.1
Point d'ébullition:	131 °C 268 °F	Congélation / fusion:	-45 °C -44 °F
Solubilité dans l'eau:	0.72% @ 25°C	Coefficient Eau / Huile:	Aucune donnée disponible.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

pH:	Aucune donnée disponible.	Seuil d'odeur:	Aucune donnée disponible.
Viscosité:	53.7 cPs @ 25°C	Température d'auto-	372°C
Point d'éclair et méthode:	370°F (188°C) Coupelle ouverte Cleveland	Limites d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	non inflammable	Température de décomposition:	Aucune donnée disponible.
Propriétés explosives:	Non explosif.	Propriétés oxydantes:	Pas un oxydant.

9.2. Autres informations

Sans objet

SECTION 10: Stabilité et réactivité

<u>10.1. Réactivité</u>	Non classé comme étant dangereusement réactif.
<u>10.2. Stabilité chimique</u>	Stable
<u>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</u>	Ne se produira pas.
<u>10.4. Conditions à éviter</u>	protéger de l'humidité
<u>10.5. Matières incompatibles</u>	Incompatible(s) avec les matériaux d'oxydation
<u>10.6. Produits de décomposition dangereux</u>	Comme avec tous les autres matériaux organiques, la combustion produira du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité par voie orale aiguë LD ₅₀ :	7000 mg/kg (rat)	Acetyltriethyl citrate
Toxicité cutanée aiguë LD ₅₀ :	> 10 mg/ kg (cochon d'Inde)	
Toxicité par inhalation aiguë LC ₅₀ :	Aucune donnée disponible.	
Irritation de la peau:	Non irritant pour les peaux intact et abrasée.	
Irritation des yeux:	Peut causer une légère irritation. Érythème léger à modéré observé dans les yeux au contact avec le matériau pendant plus de 20 minutes et jusqu'à 3 heures.	
Sensibilisation cutanée:	Négatif dans le test épicutané répété chez l'homme	
Mutagénicité:	Aucune preuve d'effets mutagènes	
Toxicité de reproduction et le développementale:	Aucune preuve d'effets sur la reproduction	
Cancérogénicité:	Ce matériau n'est pas listé par IARC, NTP ou OSHA comme étant carcinogène. Aucune donnée de test disponible n'indique que ce matériau est un carcinogène.	
Organes cibles:	Aucun(e) connu(e)	

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Danger par aspiration :	Pas un danger d'aspiration.
Voie (s) d'exposition:	L'absorption et le contact cutanés, le contact oculaire et l'inhalation. L'ingestion n'est pas considérée comme une voie principale d'exposition.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Le contact oculaire peut provoquer une légère irritation. Non irritant pour les peaux intact et abrasée. Effets retardés: Aucun(e) connu(e).
Additif ou synergique des effets:	Aucun(e) connu(e).

SECTION 12: Informations écologiques

<u>12.1. Toxicité</u>	CL 50 Fish 38 mg/L NOEC Fish 0,355 mg/L CL 50 (48 h) Daphnia magna 100 mg/L CL 50 Pseudokirchneriella subcapitata (algae) 100 mg/L NOEC Pseudokirchneriella subcapitata (algae) 100 mg/L
<u>12.2. Persistance et dégradabilité</u>	D'après la modélisation environnementale, ce matériau doit se biodégrader facilement.
<u>12.3. Potentiel de bioaccumulation</u>	Une bioconcentration ne devrait pas se produire.
<u>12.4. Mobilité dans le sol</u>	Aucune donnée
<u>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</u>	Cette substance n'est pas une substance PBT ou vPvB.
<u>12.6. Autres effets néfastes</u>	Ne démontre pas une toxicité significative pour les poissons.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

<u>13.1. Méthodes de traitement des déchets</u>	
US EPA Numéro de déchet:	Non nocif
Classification des déchets: (par la réglementation américaine)	Les déchets peuvent être classés comme "spéciaux" ou dangereux selon la réglementation de l'Etat.
Élimination des déchets:	NOTE: Generator est responsable de la caractérisation des déchets approprié. Etat la réglementation sur les déchets dangereux peuvent différer substantiellement des règlements fédéraux. Éliminer ce produit conformément à la pratique standard pour l'élimination de matières potentiellement dangereuses tel que requis par la législation locale applicable international, national, régional, national ou. Ne pas jeter dans les égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Pour l'élimination au sein de la CE, le code approprié selon le catalogue européen des déchets (EWC) doit être utilisé. Notez que la réglementation d'élimination peuvent aussi s'appliquer aux contenants vides et les eaux de rinçage de l'équipement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Les informations suivantes s'appliquent à tous les modes de transport (DOT / IATA / OACI / IMDG / ADR / RID / ADN), sauf indication contraire:

14.1. Numéro ONU	Sans objet	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non dangereux par transport
------------------	------------	------------------------------------------	-----------------------------

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Sans objet	14.4. Groupe d'emballage	Sans objet
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans objet		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune donnée disponible.		
Nombre de guide d'urgence en Amérique du Nord :	Sans objet	IMDG EMS:	Sans objet
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Sans objet		

SECTION 15: Informations réglementaires

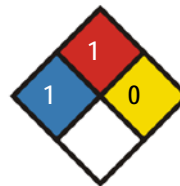
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les listes d'inventaire chimique	Statut:		
USA TSCA:	Répertoriés.	EC / liste No.:	201-066-5
Canada (DSL / NDSL):	DSL	Japon:	(2)-1327
Corée:	KE-00159	Australie:	Répertoriés.
Chine:	39805	Philippines:	Répertoriés.
Taiwan:	Répertoriés.	Nouvelle-Zélande:	Répertoriés.
Eau allemand classification des dangers:	ID Number 2212, hazard class 1 - low hazard to waters (<i>Triethyl-O-acetylclitrat</i>)		
SARA 313:	Pas répertoriés.		
quantités à déclarer	Not applicable		

HMIS IV:

HEALTH	1
FLAMMABILITY	1
PHYSICAL HAZARD	0

NFPA:



15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Sans objet

SECTION 16: Autres informations

Sources de données importantes: Données et connaissances internes de l'entreprise.

Méthode de classification : Sur la base de données de test

Légende des abréviations:

ACGIH = American Conference on Governmental Industrial Hygienists.
CAS = Chemical Abstracts Service.
CFR = Code of Federal Regulations.

LD = Dose létale.
NFPA = National Fire Protection Association.
NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DSL/NDSL = intérieure liste/Non-Domestic Substances List.

EC = Communauté européenne.

EINECS = inventaire européen des Substances chimiques commerciales existantes.

ELINCS = liste européenne des Substances chimiques notifiées.

UE = Union européenne.

GHS = système général harmonisé.

LC = Concentration létale.

NTP = National Toxicology Program.

OSHA = Occupational Safety and Health Administration

PEL = limite d'exposition permise.

RQ = quantité déclarable.

SARA = Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986.

TLV = valeur limite.

SIMDUT = système d'Information des matières dangereuses au travail.

Important: S'il vous plaît noter que l'information contenue dans ce document est fournie sans garantie d'aucune sorte. L'utilisateur doit traiter ces données seulement comme complément à d'autres informations recueillies par eux et doivent prendre des décisions indépendantes de pertinence et l'exhaustivité des informations de toutes les sources pour assurer la bonne utilisation et l'élimination de ces matières, la sécurité et la santé des employés et des clients. Les destinataires sont avisés de confirmer à l'avance la nécessité que l'information soit actuelle, applicable et adaptée à leur situation. Les informations contenues dans ce document peuvent changer sans préavis. CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ REMPLACE toutes les éditions précédentes.

Date de révision:	04 Mar 2019	Original Date d'émission:	August 2002
Publié par:	Regulatory Management Department	Email:	SDS@Vertellus.com
Détails de révision	Classification révisée et données applicables conformément à l'enregistrement REACH.		